

FORMATEUR /FORMATRICE Aménagement paysager

À propos du CFPPA de Fayl-Billot :

Implanté au cœur d'un territoire rural riche en patrimoine naturel et paysager, le CFPPA de la Haute-Marne forme chaque année des adultes en reconversion aux métiers du paysage, de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts. Il s'inscrit dans une démarche de transmission exigeante, alliant savoir-faire techniques, pratiques écologiques et approche durable de la gestion des milieux. L'équipe pédagogique privilégie le travail collectif, l'accompagnement individualisé des stagiaires et la coopération avec les acteurs locaux du territoire.

I – DÉFINITION DU POSTE

1. **EMPLOYEUR** : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA de la Haute-Marne) – Centre constitutif de l'EPL de Haute-Marne
2. **LIBELLÉ DU POSTE** : Formateur·trice professionnel·le spécialisé·e en aménagement paysager
3. **LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE** : CFPPA de la Haute-Marne, site de Fayl-Billot (52500)
4. **FINALITÉ / DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE** :
Contribuer à la transmission et à la valorisation des savoir-faire en aménagement paysager par l'animation de formations longues certifiantes ou qualifiantes courtes à destination d'un public adulte.
5. **EFFECTIFS ENCADRÉS** : Aucun
6. **SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT** : La directrice du CFPPA
7. **MOYENS SPÉCIFIQUES LIÉS AU POSTE** : Poste de travail, matériel informatique, plateaux techniques professionnels équipés et outillés, accès aux ressources pédagogiques partagées du CFPPA
8. **CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE** : Participation occasionnelle à des événements de promotion (portes ouvertes, forums, salons...). Réunions d'équipe hebdomadaires courtes pour la coordination pédagogique, incluant la construction collective des emplois du temps. Réunions annuelles de début et fin d'année scolaire, à l'échelle du centre et de l'EPL.

II – ACTIVITÉS PRINCIPALES

1. Formation des stagiaires

- Conception de séquences et supports pédagogiques adaptés
- Animation de cours pratiques et théoriques (présentiel)
- Encadrement des travaux sur les plateaux techniques et en chantier
- Évaluation des acquis et accompagnement individuel et collectif des stagiaires
- Soutien à la professionnalisation (préparation à l'installation ou à l'entrée en emploi)

2. Suivi pédagogique

- Accueil, orientation et positionnement des stagiaires
- Participation à l'élaboration des plannings et à l'organisation logistique
- Contribution au suivi qualitatif et quantitatif des formations
- Participation active aux phases de recrutement des stagiaires (entretiens, positionnements, sélection)

3. Évaluation des stagiaires

- Construction et mise en œuvre d'outils d'évaluation adaptés aux objectifs pédagogiques
- Évaluation régulière des acquis techniques et comportementaux
- Participation à l'évaluation certificative le cas échéant (entretiens d'explicitation, jurys...)

4. Vie de l'établissement

- Participation active aux réunions pédagogiques hebdomadaires
- Implication dans la dynamique de coopération au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Partage de ressources pédagogiques et bonnes pratiques

III – PROFIL PROFESSIONNEL RECHERCHÉ

1. **DIPLÔMES** : Niveau BTS minimum (bac+2), idéalement dans le champ du paysagisme, de la pédagogie ou de la formation d'adultes. Une qualification technique en paysagisme ou une expérience professionnelle significative dans ce domaine est indispensable.
2. **EXPÉRIENCE** :
 - Expérience professionnelle significative dans le secteur du paysage (conception, réalisation et entretien d'aménagements paysagers).

- Expérience souhaitée en formation, transmission ou accompagnement pédagogique

3. **COMPÉTENCES TECHNIQUES**

- Maîtrise des techniques traditionnelles et contemporaines du paysagisme (conception, implantation, entretien, choix des végétaux, pratiques écologiques et durables).
- Capacité à réaliser et à faire réaliser des aménagements paysagers techniquement exigeants (massifs, dallages, murets, systèmes d'arrosage, etc.).
- Pédagogie adaptée à un public adulte
- Capacité à accompagner un processus de conception et de mise en œuvre de projets paysagers.
- Maîtrise des outils informatiques de base (traitement de texte, tableur, messagerie, gestion de documents partagés)

4. **SAVOIR-ÊTRE ESSENTIELS**

- Sens de l'écoute et de la pédagogie
- Goût du travail en équipe et de la coopération
- Adaptabilité, autonomie, sens de l'organisation
- Esprit constructif, capacité à s'inscrire dans un fonctionnement collectif

Nous attachons une importance particulière à l'engagement dans la vie collective du centre. La coopération entre formateurs, coordinateurs et direction est essentielle, notamment pour construire ensemble les emplois du temps, adapter les contenus, et fluidifier la communication pédagogique.

Une certaine intelligence relationnelle est attendue : les formateurs sont amenés à interagir avec un public adulte engagé, aux parcours et attentes variés. Il est important de pouvoir accueillir les retours et les demandes des stagiaires avec professionnalisme et recul, tout en gardant une posture bienveillante et structurante.

IV – **CONDITIONS DU POSTE**

- **TYPE DE CONTRAT** : Contrat à durée déterminée régi par le statut d'agent contractuel (rémunéré sur budget de l'établissement), avec une obligation de service annuelle de 420 heures équivalent face à face pédagogique. Application du protocole de gestion du personnel de l'EPL.
- **PRISE DE POSTE** : souhaitée au 13 octobre 2025
- **RÉMUNÉRATION** : Selon expérience et grille indiciaire de la fonction publique
- **CANDIDATURE** : CV + lettre de motivation à adresser à cfppa.fayl-billot@educagri.fr avant le 6 octobre 2025